



Assises de l'Énergie

La planification urbaine : levier d'une stratégie bas carbone

4 février

Cécile BENECH, SCoT de la Grande Région de Grenoble

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCoT 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC



La Greg, 8 ans d'évolution depuis l'arrêt du SCoT

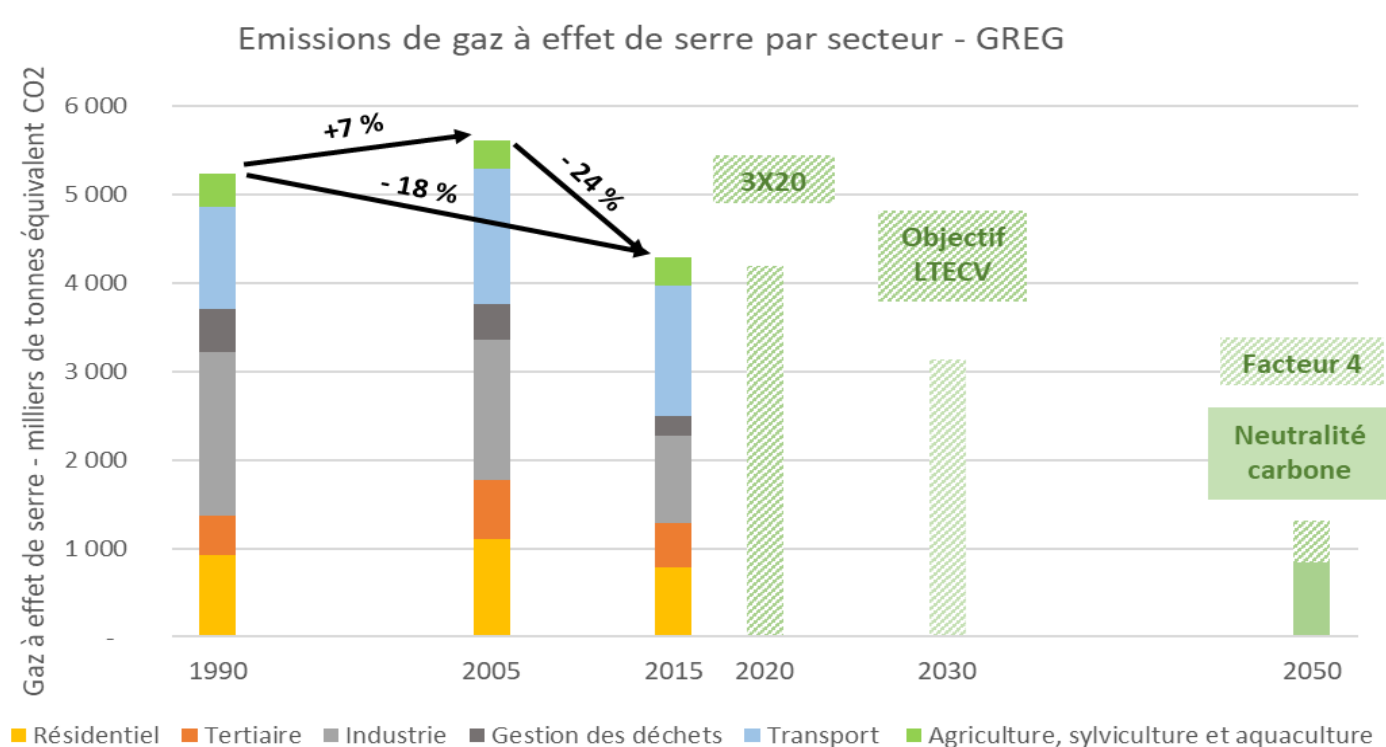
- 273 communes en 2012
- **261 en 2020**
- 12 EPCI en 2012
- **7 en 2020**
- 738 700 habitants en 2008
- **770 041 en 2017**

Des enjeux qui évoluent et une gouvernance qui s'affirme dans le domaine des transitions, notamment depuis le dernier mandat

Rappel de la feuille de route votée en décembre 2019 suite au bilan - extrait : « Avoir une ambition nouvelle pour la transition énergétique appliquée au logement, aux déplacements et à la production d'énergie ».

»
Un cadre : des travaux sur la résilience « Pour une approche dynamique qui mette en lumière non seulement l'état actuel du bien être, mais aussi son devenir, il faut se tenir vers des notions de résilience et de soutenabilité » (Eloi Laurent)

RAPPEL ET ENSEIGNEMENTS DU BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT 2018 (EX DES GES)



Source : OREGES, édition 2017

Evolution des émissions de gaz à effet de serre dans la bonne direction, mais avec un rythme insuffisant pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

En matière de GES : objectifs européens du 3X20 partiellement remplis, *mais* reposent principalement sur la réduction des émissions du secteur industriel.

Les émissions liées aux secteurs du transport et du bâtiment n'évoluent pas ou trop peu.

L'objectif européen de 20 % de l'énergie utilisée produite à partir de sources renouvelables pas atteint sur le territoire

QUESTIONS À SE POSER MAINTENANT

Quelles sont les ambitions actuelles des territoires en termes de production d'ENR ?

Quelles sont les questions en aval : limites, freins (réseaux, impacts...) en terme de planification pour tendre vers une stratégie bas carbone

ENSEIGNEMENTS DU BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT

- **Des orientations à conserver**

Disposer d'une stratégie d'efficience énergétique... à compléter et amplifier.

- **Des orientations à revisiter / réviser**

- visant à lutter contre la périurbanisation, l'étalement urbain et la consommation d'espace à conserver - insuffisant pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements : travailler sur des leviers d'actions complémentaires pour limiter l'impact des déplacements sur le climat.
- sur le développement d'un habitat économe en énergie à renforcer d'une part en ciblant la rénovation de l'existant, en élargissant à l'ensemble des bâtiments (résidentiel, économique, immobilier d'entreprise).

- **Orientations à créer - Rôle du SCoT à développer**

Réinterroger : les modes de vie / les modes de faire des collectivités / faire sauter les verrous réglementaires dans les DUL.

- Le SCoT pourrait se doter d'orientations visant à développer les énergies renouvelables sur le territoire : *Schéma directeur énergétique à l'horizon 2050 avec une stratégie bas carbone* : travail sur l'interterritoire avec identification des potentiels de production et par réflexion sur la déclinaison opérationnelle de ces potentiels

- **Quel positionnement pour le SCoT entre « inciter ou imposer » ?**

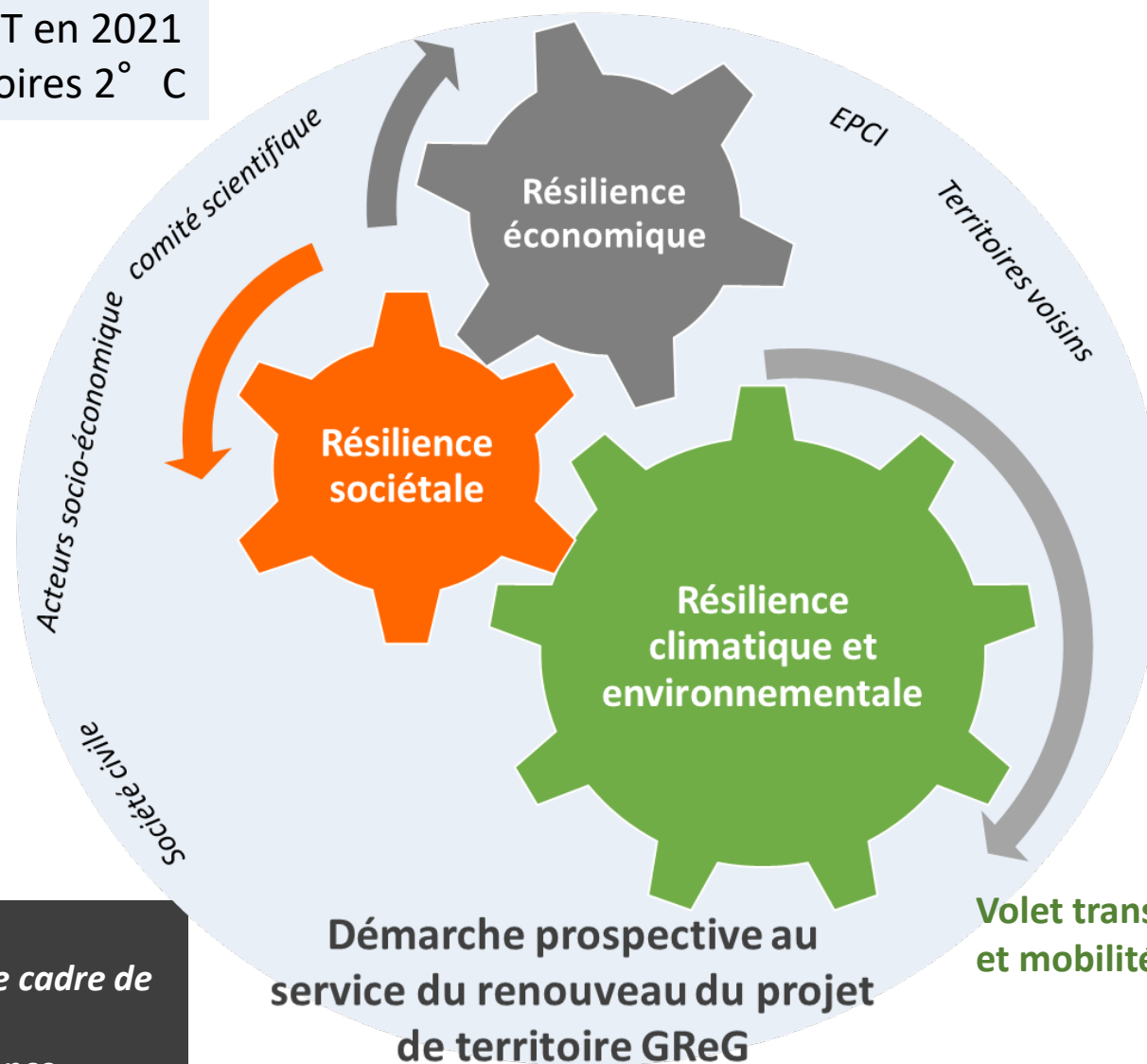
VERS UNE GREG EN TRANSITIONS

Objectifs

Se projeter vers une évolution du SCoT en 2021
Répondre aux enjeux de l'AMI trajectoires 2° C

Sur la base de la prise en compte :

- des résultats du bilan 2018 de la mise en œuvre du SCoT
- des évolutions du cadre législatif (loi ALUR, loi biodiversité, ordonnance du 17 juin 2020 sur la modernisation des SCoT...) et réglementaire (SDAGE, SRADDET...)
- des enjeux issus des travaux et débats de 2019
- des évolutions contextuelles : sociales, sanitaires, économiques, climatiques, environnementales.



2 axes
Mobilité propre (commande CEREMA dans le cadre de l'AMI)
Développement des ENR (travaux avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

- > • la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas :
 - Importance de développer les mobilités actives sur les courtes distances (<15 km):
 - le développement du vélo à assistance électrique offre des opportunités nouvelles
- > • Réduire le poids des voitures et la vitesse
 - Réduire les plus grandes vitesses (au delà de 70 km/h) permet de réduire les émissions de GES et de polluants
 - Limiter le gabarit des voitures et la vitesse maximum à 80 Km/h permettrait de diviser par 5 à 8 les émissions de GES, et ce en conservant des véhicules essence et gazole (Jean Marc Jancovici - site internet Manicore)
 - Attention, les émissions de polluants ré-augmentent en dessous de 70 Km/h

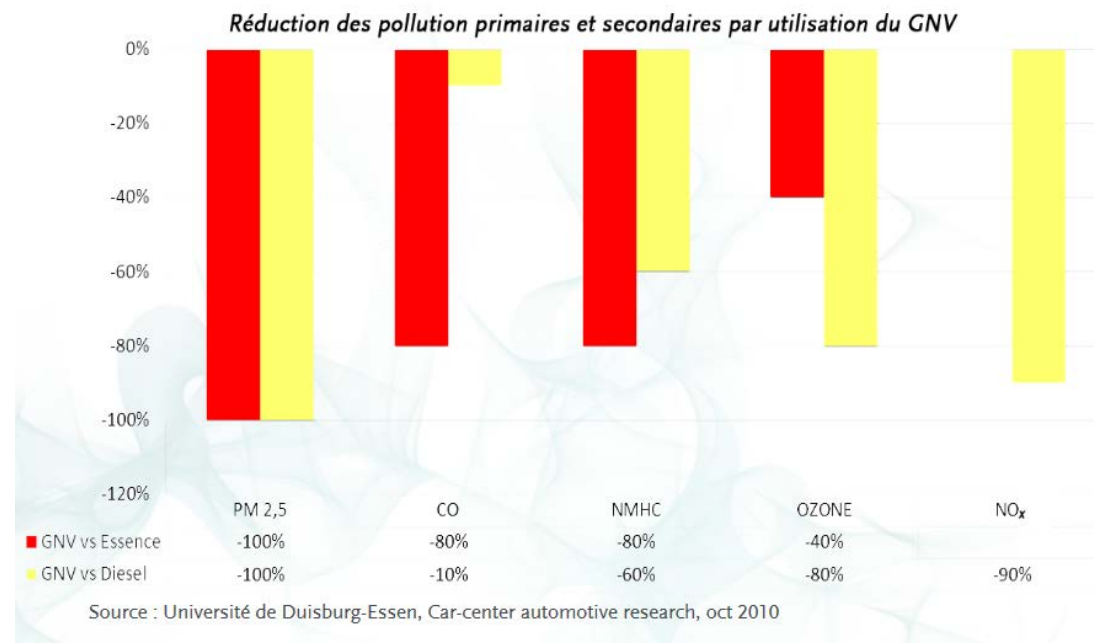
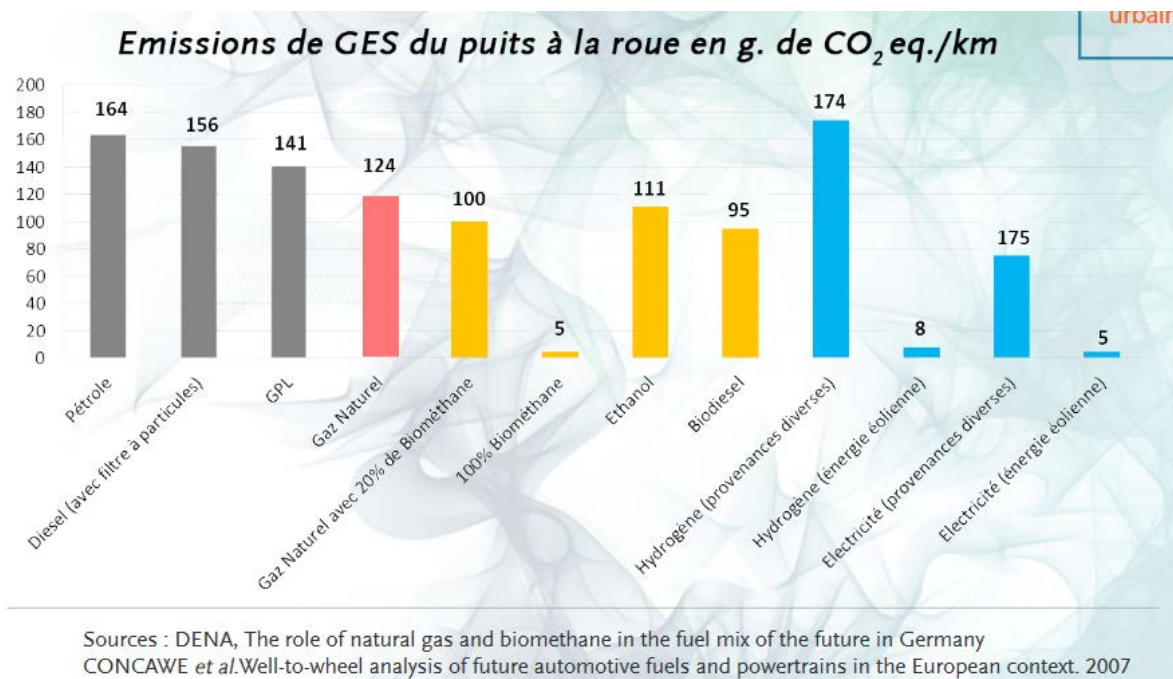
Question : quelle est la contribution des carburants hydrogène, électricité et biogaz à une stratégie Bas Carbone ?

Ou , ce que ces énergies (électricité/ hydrogène/ biogaz) apportent par rapport aux carburants traditionnels (essence et gazoil)

- > • en termes de facteurs d'émission : comparaison des facteurs d'émissions de ces énergies aux facteurs d'émission des carburants traditionnels selon la base carbone Ademe
- > • en termes de pollution atmosphérique (si les données sont facilement accessibles)

> 1 - La contribution des carburants hydrogène, électricité et biogaz à une stratégie Bas Carbone

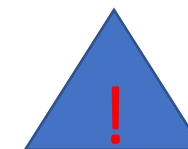
- Si ces carburants sont est produits de manière renouvelables: un vrai gain en terme d'émission de GES et de polluant



- A court et moyen terme : Le GNV et l'électricité renouvelable : réduction de+ de 90% des émissions de GES par rapport diesel.
- A plus long terme : l'hydrogène produite à base d'électricité renouvelable

> 2 - Les projets en cours (Bièvre - Métropole grenobloise)

Travaux à venir



**PPA en révision
 avec enjeux mobilité et
 urbanisme**

> 3 - Recommandations pour un aménagement qui favorise le recours à ces nouvelles énergies

- Quels sont les aménagements du territoire favorisent le développement de ces nouvelles énergies pour la mobilité ?
- Quels liens spatiaux nécessaires, favorables entre production, distribution et usages de ces énergies comme carburant de véhicules.

ZOOM SUR LE CHANTIER TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - METHODOLOGIE

Energie :

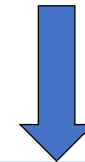
Etat des projets des territoires, détection des vulnérabilités et potentialités.

Deux priorités : développement EnR et mobilité moins carbonée



- Affiner les ambitions du SRADDET en matière d'énergie, dans leur déclinaison sur le territoire du SCoT
- Faire un état des lieux des réflexions prospectives des différents acteurs (collectivités locales, énergéticiens, experts, industriels)
- Croiser les projections et stratégies de ces acteurs, afin de faire émerger une ou plusieurs visions de trajectoires permettant d'atteindre les objectifs
- En lien avec l'approche risque et résilience, jauger la dépendance/vulnérabilité de la GREG au regard de certains risques

2020	La méthode <ul style="list-style-type: none">• Travaux techniques avec les territoires• Entretiens d'acteurs
2021	<ul style="list-style-type: none">• Un rapport intermédiaire de l'agence d'urbanisme (janvier 2021)• Intégration des résultats et animation par l'EP SCoT avec les élus dans le cadre de la démarche TAACT (subvention 2021 / mi 2022 ADEME)



Identifier les marges de manœuvre des élus sur le développement des EnR, la promotion de l'efficacité et sobriété énergétique dans le cadre du SCoT , afin de nourrir l'évolution du document de planification.

- > La transition **énergétique fait partie intégrante de la transition écologique**
- > La question énergétique **interroge les modes de production d'énergie**, mais également **les usages**, facteur déterminant d'une part au niveau des consommation et d'autre part du type d'énergie consommé
- > Pour réaliser la transformation vers la neutralité carbone en 2050, **3 leviers identifiés**
 - La sobriété
 - L'efficacité énergétique
 - Le développement des ENR et de récupération

Les **2 premiers leviers visent à réduire la consommation d'énergie**, passage essentiel vers la neutralité carbone

Le **troisième levier concerne la production d'énergie pour couvrir cette consommation**, avec le développement de sources d'énergie moins impactantes d'un point de vue écologique

3 leviers complémentaires et ne pouvant être opposés

ENJEU : UNE TENTATIVE DE CONSOLIDATION DES OBJECTIFS PORTÉS PAR LES TERRITOIRES

Objectifs

- ✓ Avoir une **vision synthétique** des objectifs
- ✓ **Identifier les points de convergence et de divergence** dans les stratégies des territoires
- ✓ Construire un **outil permettant de fixer des objectifs pour le territoire à l'échelle SCoT, piloter la trajectoire bas carbone**

Méthode

- ✓ Approche à trois échelles : *nationale* (SNBC / PPE) ; *régionale* (SRADDET) ; *locale* GREG (travail basé sur deux PCAET adoptés, GAM et CAPV)
- ✓ Grille d'analyse des objectifs : Consommation d'énergie / Production d'énergies renouvelables / Emissions de GES

→ Une grande hétérogénéité dans les méthodes de définition des objectifs quantifiés des territoires

- Des hypothèses basées sur des sources de données différentes
- Des outils de modélisation/méthodes de calcul propres à chacun
- Des années de référence différentes
- ...

→ Des hypothèses basées sur des sources différentes

→ Une difficulté soulignée dans la SNBC

UNE PERSPECTIVE QUELLE APPROCHE DES OBJECTIFS POUR ALLER VERS UNE ÉVOLUTION DU SCoT DE LA GREG ?

- Les **objectifs SRADDET** : un **socle minimum** à poursuivre **pour chacun des territoires du SCoT**, qui garantit également l'atteinte de ces objectifs (et leur mesure) à la grande échelle
- Nécessité d'une consolidation sur une **année de référence commune (2015)** - **Un travail collectif à engager ? Sous quelles modalités ?**(référence SRADDET)
- **Sur quels sujets** faudrait-il inscrire des objectifs chiffrés à l'échelle SCoT ?
- **Comment travailler le mix énergétique et quel enjeu pour en terme de mobilité à l'échelle inter territoriale ?** (tendre vers un plan de sécurisation....)
- **Quel dispositif de suivi ?**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact :

cecile.benech@scot-region-grenoble.org